

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/050

**Question orale déposée par Mme Véronique PIETRI
au nom du groupe « Core In Fronte »**

**OBJET : QUELLES DOTATIONS POUR NOS CLUBS AMATEURS DE
FOOTBALL ?**

M. le Président de l'Exécutif, Mme la Conseillère exécutive déléguée aux sports,

La Corse compte 6 clubs amateurs de football, Furiani-Agliani, l'USC Corti, le FC Borgu, le Galia de Lucciana, le FC Balagna et le Sud FC, qui sont engagés dans des championnats de N2 et N3. Il y a quelques jours, vous leur avez signifié que les dotations d'aide seront amputées de 50% pour la saison 2025.

Ainsi, les sommes allouées aux clubs de N2 passeront de 10000€ à 50000€ et celles pour la N3 de 70000€ à 35000€.

Notre groupe a été saisi par certains présidents de ces clubs sur ce sujet.

Ce type de décision est politique.

Elle doit être faite après le débat d'orientation budgétaire et suivie de l'adoption du Budget Primitif.

Pour notre part, tout en étant conscient des difficultés budgétaires de la CdC, nous considérons que le sport ou la culture, qui étaient déjà sous dotés, ne doivent pas faire les frais de coupes financières arbitraires ou du fait du prince.

Le budget de notre Collectivité doit continuer à s'inscrire dans une vision qui assure le développement économique, social, culturel, linguistique, associatif et sportif en Corse.

Selon les autres principes de l'équilibre réel, d'annualité, d'unité et de spécialité des demandes, l'exercice budgétaire demande un regard stratégique et non hypothétique.

Cette décision met à mal la vie et l'avenir des clubs concernés, particulièrement face à la DNCG. En effet, les clubs concernés ont déjà fait valider leur budget prévisionnel pour la saison prochaine. Elle peut constituer une menace de rétrogradation voire de sortie du niveau national.

Elle met, aussi, en évidence des orientations budgétaires déclinant une politique hasardeuse et même dangereuse.

La Corse en est la victime.

Nous vous posons la question suivante :

Quand respecterez-vous les règles du débat et de l'information en matière d'adoption de budget et quels sont vos choix qui peuvent prétendre justifier de telles coupures dans le domaine du sport, pour des équipes et une activité sportive populaire en Corse ?

Nous espérons qu'à l'aune de cette question, vous rassurerez les clubs de N2 et N3 qui sont concernés par cette baisse de dotation. Si tel n'était pas le cas, nous vous informons, par avance, du dépôt d'un amendement pour maintenir les dotations culturelles et sportives.

Vi ringraziau.